

LA VIE
DE
MADAME ÉLISABETH
SŒUR DE LOUIS XVI.

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1869.



Madame Elisabeth.

Gravé par Emile Rousseaux, sous la direction de Henriquel Dupont, d'après Cardon.

À
390
23

LA VIE
DE
MADAME ÉLISABETH

SŒUR DE LOUIS XVI

PAR M. A. DE BEAUCHESNE

OUVRAGE

ENRICHÉ DE DEUX PORTRAITS GRAVÉS EN TAILLE-DOUCE

SOUS LA DIRECTION DE M. HENRIQUEL DUPONT

PAR MORSE ET ÉMILE ROUSSEAU

DE FAC-SIMILE D'AUTOGRAPHES ET DE PLANS

ET PRÉCÉDÉ D'UNE

LETTRE DE M^{GR} DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

TOME SECOND



XVII - 3833
M. T. P. M.

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE GARANCIÈRE, 10

MDCCCLXIX

Tous droits réservés.

À

MADAME ÉLISABETH.

LIVRE HUITIÈME.

CAPTIVITÉ DE LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE.

DEPUIS LE 13 AOÛT 1792 JUSQU'AU 21 JANVIER 1793.

« Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes avec eux, et de ceux qui sont affligés, comme étant vous-mêmes dans un corps mortel. »

Épître de S. PAUL aux Hébreux, chap. xiii, v. 3.

Coup d'œil rétrospectif sur le 10 août. — Installation de la famille royale dans la petite tour du Temple; Madame Élisabeth a une cuisine pour demeure. — Mademoiselle Pauline de Tourzel partage sa chambre. — Dénûment de cette jeune fille; Madame Élisabeth lui donne une de ses robes, qui, n'allant point à sa taille, est refaite par la Reine, par Madame Élisabeth et par elle-même. — Toutes les personnes qui ne sont pas membres de la famille royale sont emmenées à la Commune. — De là la princesse de Lamballe, mesdames de Tourzel, les femmes de chambre de la Reine, d'Élisabeth et des enfants, sont conduites à la Force. — Emploi de la journée au Temple. — Pénurie. — Outrages. — Manière dont les nouvelles du dehors arrivent au Roi. — Tison et sa femme, espions plus que serviteurs de la famille royale. — Hue surprend Élisabeth en prière. — Prière de la princesse. — Suppression des maisons religieuses. — Napoléon Bonaparte va réclamer sa sœur à la maison de Saint-Louis, à Saint-Cyr. — Difficultés qu'il éprouve; il réussit enfin. — Manuel, au Temple, rassure Louis XVI sur la vie de M. Hue. — Registre de la petite Force, écrit des prisonnières. — Meurtre de madame de Lamballe. — Sa tête portée au Temple. — Témoignages de sympathie donnés à la famille royale, qui apprend que madame de Tourzel, la princesse de Tarente et la marquise de la Roche-Aymon ne sont pas mortes, mais en même temps que les prisonniers de la haute cour d'Orléans, et parmi eux le duc de Brissac et M. de Lessart, ont été massacrés à Versailles. — Hue fait des démarches pour rentrer au Temple; sa visite à Chaumette. — La Convention remplace l'Assemblée législative. — La royauté abolie. — Madame Élisabeth indique à Cléry la manière dont il doit formuler la demande des objets nécessaires à la famille royale. — L'armoire de fer découverte. — On enlève à la famille royale tout moyen d'écrire. — Le Roi est séparé de sa famille. — Cléry arrêté et conduit au Palais de justice; il rentre au Temple. — La Reine et Madame Élisabeth installées dans la grande Tour. — Description de leur nouvelle demeure. — Point de changement dans les habitudes de la famille. — Surveillance plus sévère. — Le docteur Leclerc, officier municipal de service à la tour, ayant remis à la Reine un remède pour sa fille qui avait une dartre sur la joue, est censuré. — Avaries. — Élisabeth sans nouvelles de ses amies. — Maladie du Roi, du Dauphin, de la Reine, de Madame Royale, de Madame Élisabeth. — Cléry soigné par la famille royale. — Dévouement d'Élisabeth. — Nouvelle municipalité; le nombre des commissaires au Temple est doublé. — Surveillance rigoureuse. — Madame Cléry apprend à son mari que le Roi sera jugé; Cléry l'apprend au Roi. — *Louis Capet.*